



AVIS DE RETROCESSION DU FONDS DE COMMERCE 17 place de la Halle Appel à candidature

Afin de sauvegarder la diversité commerciale et artisanale de son centre ville, la Ville d'Herblay a acquis par préemption le fonds de commerce d'un local situé 17 place de la Halle. Un appel à candidature pour la reprise de ce fonds est ouvert.

Conformément aux articles L 214-1 à L 214-3, et R 214-11 à R 214-17 du Code de l'Urbanisme, le Conseil Municipal a approuvé le cahier des charges de rétrocession, par délibération en date du 19 décembre 2024.

Les personnes ou sociétés intéressées peuvent consulter ou retirer le dossier de consultation à l'adresse suivante :

Mairie d'Herblay
Service commerces
29 rue de Chantepuits
95 220 Herblay

DEPOT DES CANDIDATURES AVANT LE 20 JANVIER 2025 à 16h00

Descriptif du fond de commerce à céder :

- Surface local : 82 m²
- Surface d'exploitation commerciale : Au rez-de-chaussée, une boutique sur rue, à usage précédent de salon de coiffure, un petit bureau, des toilettes et WC, le tout d'une superficie d'environ 82m².
- Bail : bail 3/6/9 courant jusqu'au 31 avril 2031
- Loyer annuel : 17 827,84 € hors charges
- Dépôt de garantie : 3675.56 €

Prix proposé :

Le fonds de commerce avec droit au bail est proposé au prix de 17 000 € minimum.

Conformément à la loi, la rétrocession sera subordonnée à l'accord préalable du bailleur.

Affichage du 6 janvier au 20 janvier 2025

HOTEL DE VILLE

43, rue du Général de Gaulle
BP 40003 - 95221 Herblay Cedex
Tél : 01 30 40 47 00 - mairie@herblay.fr
www.herblay.fr